

## PARTIE II

### Chapitre 7

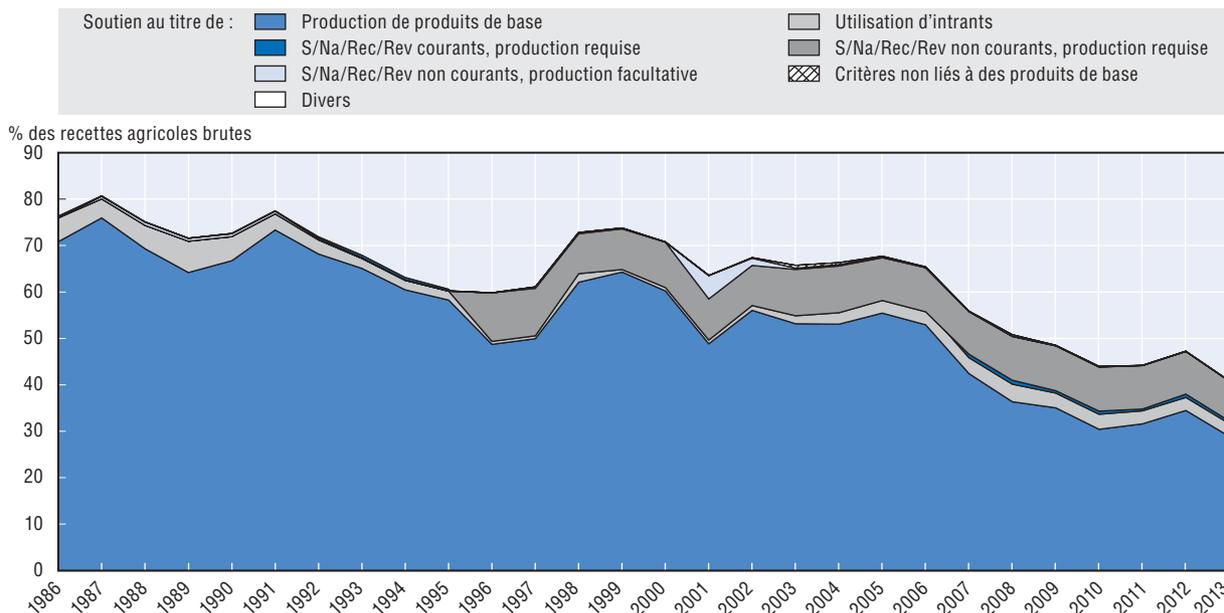
# Évolution des politiques agricoles et du soutien à l'agriculture en Islande

*Le chapitre sur l'Islande contient une brève évaluation du développement des politiques agricoles et du soutien à l'agriculture ; une information contextuelle sur le cadre dans lequel les politiques agricoles sont mises en œuvre et les caractéristiques du secteur agricole ; une évaluation de soutien à l'agriculture en 2012-13 et dans un plus long terme. Il est complété par une description de l'évolution des politiques agricoles en 2013-14.*

### Évaluation de l'évolution des politiques

- Globalement, les réformes de la politique agricole restent limitées en Islande depuis 1986-88. Le soutien demeure bien supérieur à celui de la plupart des pays de l'OCDE malgré une diminution sensible intervenue entre 2005 et 2010 en raison d'une hausse des cours mondiaux et d'une forte dévaluation de la couronne islandaise. Des prix de référence plus élevés pour les produits laitiers ont de nouveau fait baisser le niveau du soutien en 2013, malgré l'absence de changement dans les politiques relatives aux marchés et au commerce extérieur.
- En Islande, les mesures qui faussent la production et les échanges occupent toujours une place prépondérante dans le soutien à l'agriculture, en dépit d'un relatif découplage des paiements dans le secteur de la viande ovine au milieu des années 90. Plus récemment, la création d'un marché des quotas laitiers a contribué à réduire le déficit d'efficacité, mais elle n'a pas beaucoup modifié le niveau des distorsions du marché.
- Du fait des contraintes budgétaires, le renouvellement des accords agricoles en 2012 s'est traduit par une réduction modeste des dépenses publiques consacrées à l'agriculture en 2013, sans remettre en question les principes du soutien à l'agriculture. Pour réduire durablement le niveau du soutien et ses effets de distorsion, il faut privilégier des mesures moins liées à la production et abandonner la protection aux frontières. Il convient de mettre l'accent sur le ciblage efficace d'objectifs explicites, notamment la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles, tout en réduisant les distorsions des marchés.

Graphique 7.1. Islande : niveau et composition de l'ESP selon le type de soutien, 1986-2013



Source : OCDE (2014), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933112424>

## Informations contextuelles

L'Islande est une économie relativement modeste, avec un PIB par habitant proche de la moyenne de la zone OCDE, une inflation légèrement supérieure à la moyenne de cette zone et un faible taux de chômage. Le ralentissement de l'économie après 2007 a entraîné une dégradation sensible de la conjoncture, avec une diminution du PIB par habitant et une augmentation des taux d'inflation et de chômage. Depuis 2011, le taux de croissance du PIB et le taux d'inflation sont tous deux revenus à des niveaux proches de la tendance. La part de l'agriculture (pêche et aquaculture comprises) dans le PIB et dans l'emploi – environ 8 % et 6 % respectivement – est relativement élevée, du fait de l'importance du secteur halieutique. L'Islande est invariablement un importateur net de produits agroalimentaires (à l'exclusion des produits de la pêche) ; le solde des échanges agroalimentaires s'est établi à -135 millions USD en 2012. L'agriculture islandaise est principalement tournée vers les productions animales, le lait et la viande ovine étant les produits les plus importants puisqu'ils comptent ensemble pour près de la moitié de la production. L'horticulture, pratiquée en grande partie sous serre, est également un secteur non négligeable et a représenté en 2012, conjointement avec quelques autres cultures, à peu près 16 % de la production agricole totale.

Tableau 7.1. **Islande : indicateurs contextuels, 1995, 2012<sup>1</sup>**

	1995	2012 <sup>1</sup>
<b>Contexte économique</b>		
PIB (milliards de USD)	7	14
Population (millions)	0.27	0.32
Superficie des terres (milliers de km <sup>2</sup> )	100	100
Densité de la population (habitants/km <sup>2</sup> )	3	3
PIB par tête, PPA (USD)	23 195	39 097
Commerce en % du PIB	25.3	36.2
<b>Agriculture dans l'économie</b>		
Part du PIB agricole (%)	11.6	8.3
Part de l'emploi agricole (%)	9.5	5.6
Exportations agro-alimentaires (% des exp. totales)	6.8	5.5
Importations agro-alimentaires (% des imp. totales)	10.0	8.7
<b>Caractéristiques du secteur agricole</b>		
Balance commerciale agro-alimentaire (mns de USD)	-53	-135
Part des prod. végétaux dans la prod. agricole (%)	22	16
Part des prod. animaux dans la prod. agricole (%)	78	84
Superficie agricole (SA) (milliers d'ha)	2 280	1 591
Part des terres arables dans la SA (%)	0.3	7.7
Part des terres irriguées dans la SA (%)	..	..
Part de l'agriculture dans la consommation d'eau (%)	42	42
Bilan de l'azote, kg/ha	7	9

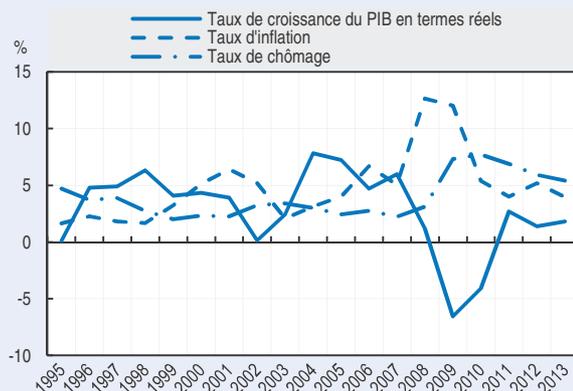
1. Ou dernière année disponible.

Note : L'emploi agricole hors pêche représente environ la moitié du pourcentage ci-dessus.

Source : OCDE bases de données statistiques, Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933113203>

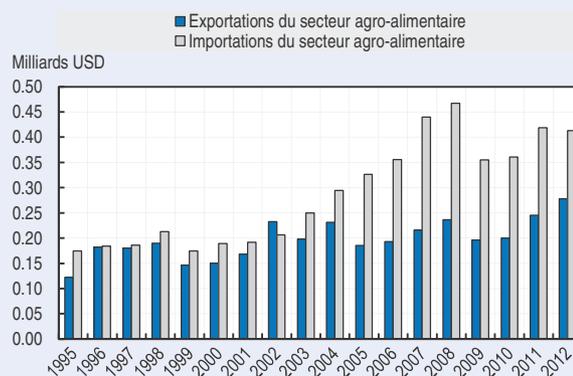
Graphique 7.2. **Islande : principaux indicateurs macroéconomiques, 1995-2013**



Source : Panorama des statistiques de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00590-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933112443>

Graphique 7.3. **Islande : commerce agroalimentaire, 1995-2012**



Source : Base de données ITCS, Statistiques du commerce international par produit.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933112462>

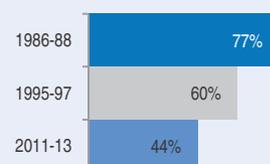
Note : Les définitions détaillées et les sources des indicateurs contextuels se trouvent dans l'annexe II.A1.

## Évolution du soutien à l'agriculture

Le soutien à l'agriculture a baissé en 2013, après avoir augmenté en 2012. La tendance à long terme est à la baisse du niveau du soutien et de ses effets de distorsion sur les marchés. Dans le secteur de la viande ovine, des paiements directs, qui reposent largement sur la production animale antérieure, ont remplacé certains des anciens mécanismes de soutien des prix. Ce changement, associé aux mouvements des cours internationaux et des taux de change, a réduit la distorsion des prix indiquée par le CNP. Quoi qu'il en soit, le niveau du soutien et la part des formes de soutien qui faussent le plus la production et les échanges restent élevés par rapport à la plupart des autres pays de l'OCDE.

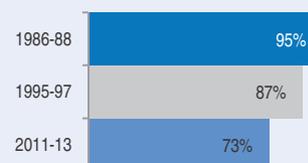
### ESP en % des recettes (ESP en %)

Entre 1986-88 et 2011-13, le soutien aux agriculteurs a diminué de 33 points de pourcentage en Islande. Toutefois, à 44 %, il reste élevé par rapport à la plupart des autres pays de l'OCDE. Après un rebond à 47 % en 2012, l'ESP en pourcentage est descendue à 41 % en 2013 principalement grâce à une hausse des prix internationaux des produits laitiers.



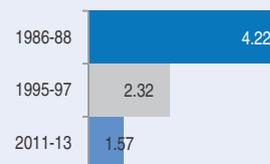
### Soutien pouvant créer le plus de distorsions en % de l'ESP

La part du soutien pouvant créer le plus de distorsions (fondé sur la production et l'utilisation d'intrants variables sans contraintes) dans l'ESP totale s'est contractée au cours des dernières décennies en raison de l'augmentation des prix internationaux des produits agricoles, de la dévaluation de la couronne islandaise à partir de 2007 et de la réforme qui, au milieu des années 90, a instauré des paiements au titre des droits antérieurs dans le secteur de la viande ovine. Quoi qu'il en soit, ces formes de soutien représentent pratiquement les trois quarts du soutien total.



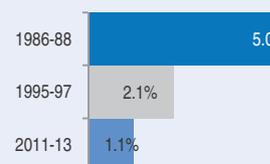
### Ratio du prix à la production au prix à la frontière (CNP)

À long terme, le ratio du prix à la production (y compris les paiements unitaires fondés sur la production) au prix à la frontière a été considérablement réduit, passant de plus de 4 en 1986-88 à 1.6 en 2011-13. La viande de volaille, le lait et les œufs enregistrent le CNP le plus élevé. Ici aussi, la modification des paiements accordés à la viande ovine et la dévaluation de la couronne ont joué un rôle.



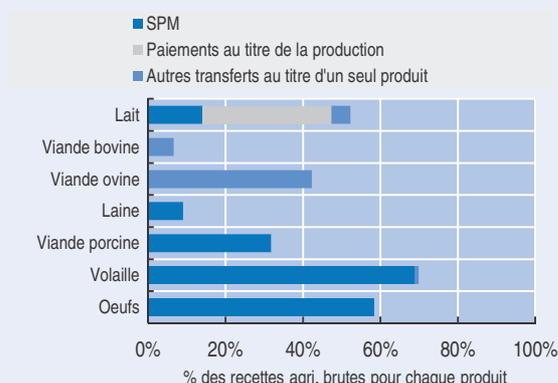
### EST en % du PIB

Le soutien total s'est élevé à 1.1 % du PIB en 2011-13 et les dépenses consacrées aux services d'intérêt général se sont situées autour de 5 % de l'estimation du soutien total.

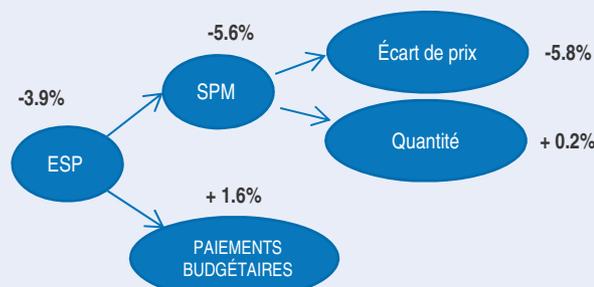


Les TSP ont représenté 99 % de l'ESP totale. Leur part dans les recettes agricoles brutes par produit atteint son niveau le plus faible dans le cas de la viande bovine (7 %) et le plus élevé (69 %) dans celui de la volaille.

### Transferts au titre d'un seul produit (TSP), 2011-13



### Décomposition de l'évolution de l'ESP, 2012 à 2013



Le niveau de soutien a baissé en 2013, en grande partie à cause de la réduction de l'écart entre les prix intérieurs et les prix à la frontière (SPM) du lait, due à l'augmentation des prix internationaux des produits laitiers.

Tableau 7.2. Islande : estimation du soutien à l'agriculture

Millions ISK

	1986-88	1995-97	2011-13	2011	2012	2013p
<b>Valeur totale de la production (en sortie de l'exploitation)</b>	<b>9 644</b>	<b>10 326</b>	<b>29 497</b>	<b>27 008</b>	<b>28 978</b>	<b>32 506</b>
<i>dont : part des produits SPM (%)</i>	80.3	73.5	81.8	84.2	83.7	77.5
<b>Valeur totale de la consommation (en sortie d'exploitation)</b>	<b>8 388</b>	<b>9 706</b>	<b>25 195</b>	<b>22 811</b>	<b>25 048</b>	<b>27 725</b>
<b>Estimation du soutien aux producteurs (ESP)</b>	<b>7 909</b>	<b>8 825</b>	<b>17 570</b>	<b>16 248</b>	<b>18 597</b>	<b>17 866</b>
Soutien au titre de la production des produits de base	7 374	7 645	12 641	11 625	13 587	12 711
Soutien des prix du marché <sup>1</sup>	7 307	4 533	7 263	6 471	8 176	7 143
Paielements au titre de la production	66	3 112	5 378	5 154	5 411	5 568
Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	536	337	1 111	1 031	1 108	1 195
Utilisation d'intrants variables	129	0	223	213	224	233
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Formation de capital fixe	233	126	443	409	430	490
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Services utilisés sur l'exploitation	174	210	445	409	454	472
avec contraintes sur les intrants	0	0	0	0	0	0
Paielements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	-49	-181	220	143	282	236
Au titre des Recettes / du Revenu	-49	-181	-389	-442	-334	-392
Au titre de la Superficie cultivée / du Nombre d'animaux	0	0	610	586	616	628
avec contraintes sur les intrants	0	0	3	5	6	0
Paielements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	1 011	3 598	3 449	3 621	3 724
Paielements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	48	14	0	0	0	0
Avec taux de paiement variables	0	0	0	0	0	0
avec exceptions sur les produits	0	0	0	0	0	0
Avec taux de paiement fixes	48	14	0	0	0	0
avec exceptions sur les produits	48	14	0	0	0	0
Paielements sur critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0	0
Retrait de ressources à long terme	0	0	0	0	0	0
Production de produits particuliers autres que produits de base	0	0	0	0	0	0
Autres critères non liés à des produits de base	0	0	0	0	0	0
Paielements divers	0	0	0	0	0	0
<b>ESP en pourcentage (%)</b>	<b>77.2</b>	<b>60.4</b>	<b>44.2</b>	<b>44.2</b>	<b>47.2</b>	<b>41.3</b>
<b>CNP des producteurs (coeff.)</b>	<b>4.22</b>	<b>2.32</b>	<b>1.57</b>	<b>1.57</b>	<b>1.65</b>	<b>1.50</b>
<b>CNS aux producteurs (coeff.)</b>	<b>4.44</b>	<b>2.52</b>	<b>1.80</b>	<b>1.79</b>	<b>1.89</b>	<b>1.70</b>
<b>Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)<sup>2</sup></b>	<b>731</b>	<b>927</b>	<b>876</b>	<b>826</b>	<b>879</b>	<b>923</b>
Système de connaissances et d'innovation agricoles	187	327	84	89	77	87
Services d'inspection et de contrôle	37	88	367	347	374	380
Développement et entretien des infrastructures	91	187	14	5	15	23
Commercialisation et promotion	58	75	30	21	31	40
Coût du stockage public	359	249	380	364	382	393
Divers	0	0	0	0	0	0
<b>ESSG en pourcentage (% de l'EST)</b>	<b>6.8</b>	<b>9.1</b>	<b>4.7</b>	<b>4.7</b>	<b>4.4</b>	<b>4.8</b>
<b>Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)</b>	<b>-4 566</b>	<b>-4 012</b>	<b>-6 408</b>	<b>-5 613</b>	<b>-7 256</b>	<b>-6 353</b>
Transferts des consommateurs aux producteurs	-6 421	-4 340	-6 815	-6 003	-7 666	-6 775
Autres transferts des consommateurs	-51	-35	0	0	0	0
Transferts des contribuables aux consommateurs	1 906	363	407	390	410	422
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0	0	0	0
<b>ESC en pourcentage (%)</b>	<b>-70.4</b>	<b>-42.9</b>	<b>-25.9</b>	<b>-25.0</b>	<b>-29.5</b>	<b>-23.3</b>
<b>CNP des consommateurs (coeff.)</b>	<b>4.44</b>	<b>1.82</b>	<b>1.37</b>	<b>1.36</b>	<b>1.44</b>	<b>1.32</b>
<b>CNS aux consommateurs (coeff.)</b>	<b>3.50</b>	<b>1.75</b>	<b>1.35</b>	<b>1.33</b>	<b>1.42</b>	<b>1.30</b>
<b>Estimation du soutien total (EST)</b>	<b>10 546</b>	<b>10 115</b>	<b>18 854</b>	<b>17 464</b>	<b>19 886</b>	<b>19 211</b>
Transferts des consommateurs	6 472	4 375	6 815	6 003	7 666	6 775
Transferts des contribuables	4 124	5 775	12 039	11 461	12 220	12 436
Recettes budgétaires	-51	-35	0	0	0	0
<b>EST en pourcentage (% du PIB)</b>	<b>5.0</b>	<b>2.1</b>	<b>1.1</b>	<b>1.1</b>	<b>1.2</b>	<b>1.1</b>
<b>Déflateur du PIB (1986-88=100)</b>	<b>100</b>	<b>211</b>	<b>471</b>	<b>457</b>	<b>470</b>	<b>486</b>

Note : p : provisoire. CNP : Coefficient nominal de protection. CNS : Coefficient nominal de soutien. S/Na/Rec/Rev : Superficie cultivée/ Nombre d'animaux/Recettes/Revenu.

1. Le soutien des prix du marché (SPM) s'entend net de prélèvements aux producteurs et de surcoût de l'alimentation animale. Les produits SPM pour l'Islande sont : le lait, la viande bovine, porcine et ovine, la laine, la volaille et les œufs.

2. Les données des ESSG et leur ventilation reposent sur les définitions introduites en 2014. La révision couvre autant que possible l'intégralité de la série temporelle. Les séries des ESSG et les données de l'EST qui en découlent ne sont pas comparables aux séries antérieurement publiées (les détails se trouvent dans l'annexe de la Partie I).

Source : OCDE (2014), « Estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-pcse-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933113222>

## Description de l'évolution des politiques

### Principaux instruments d'action

Les politiques agricoles sont déterminées par des accords bilatéraux pluriannuels passés entre le gouvernement islandais et l'Association des agriculteurs, qui fixent le cadre général du soutien et de la régulation de la production pour les agriculteurs des secteurs concernés. Les trois accords actuellement en vigueur, qui ont tous été renouvelés à l'automne 2012, sont les suivants : l'accord sur la production de produits laitiers (arrivant à expiration en 2016), l'accord sur l'élevage ovin (arrivant à expiration en 2017) et l'accord sur l'horticulture (arrivant à expiration en 2015). Chacun d'eux comporte une clause de réserve qui prévoit la possibilité de faire des modifications dans le cas où l'Islande deviendrait membre de l'Union européenne pendant leur durée d'application.

Le soutien à l'agriculture islandaise est assuré sous la forme d'un soutien des prix du marché, moyennant des mesures aux frontières, et de paiements directs fondés sur des droits à paiements, directement ou indirectement associés à des facteurs de production. Le soutien direct est versé aux éleveurs de **bovins** (production laitière essentiellement) et d'**ovins** et, à plus petite échelle, à certains **serristes**, alors que le soutien des prix du marché concerne tous les produits animaux et quelques produits horticoles.

Les prix de gros de la moitié des produits laitiers environ demeurent réglementés. Une commission présidée par les pouvoirs publics et composée de représentants de l'Association des agriculteurs et du Syndicat des consommateurs détermine chaque année le **prix minimum garanti** du lait produit dans les limites des quotas fixés. Les quotas de production et les droits aux paiements de soutien sont négociables entre les agriculteurs.

L'Islande applique à divers produits animaux des prix supérieurs à ceux des marchés mondiaux, notamment dans les secteurs de la **volaille**, des **œufs**, des **produits laitiers** et, dans une moindre mesure, de la **viande porcine**. La plupart des produits à base de viande et d'œufs sont assujettis à un droit NPF de 30 %, des droits spécifiques supplémentaires étant appliqués en fonction du produit. En outre, les importations de viande crue et de produits à base de viande crue, de lait cru et d'œufs crus sont interdites. Des droits de douane inférieurs sont toutefois applicables aux produits originaires de pays partenaires de l'Espace économique européen ou de la vingtaine de pays avec lesquels l'Islande a conclu des accords de libre-échange.

En ce qui concerne la viande ovine, des paiements au titre des droits antérieurs ont remplacé les paiements au titre de la production au milieu des années 90, et les droits à paiements sont devenus négociables entre les agriculteurs. Il faut néanmoins engraisser un nombre minimum d'ovins pendant l'hiver sur l'exploitation pour pouvoir percevoir les paiements. Des aides supplémentaires sont versées dans le cadre d'un **programme de contrôle** de la viande d'agneau, qui tient compte du bien-être des animaux, de la qualité et de la traçabilité des produits, et de divers critères de durabilité. L'Association des éleveurs d'ovins est autorisée à publier des prix de référence de la viande ovine, mais les abattoirs ne sont pas tenus de s'y conformer.

Les revenus agricoles sont soumis à un **prélèvement** qui est redistribué entre les divers organismes agricoles et au sein de ces derniers. L'un de ces organismes est le **Fonds de secours d'urgence** : il accorde des indemnités aux agriculteurs qui ont subi d'importantes pertes financières suite à des catastrophes nationales ou en raison de conditions météorologiques extrêmes, de maladies animales ou d'accidents pour lesquels il n'existe pas d'assurances sur le marché. Les **mesures agro-environnementales** sont pour l'essentiel axées sur la conservation des sols et sur la sylviculture : les paiements s'y rattachant visent à lutter contre la désertification et

l'ensablement, à promouvoir une utilisation durable des sols, la remise en valeur et la réhabilitation des sols dégradés et le reboisement.

### Évolution des mesures internes, 2013-14

Le seul changement dans la politique agricole islandaise porte sur le soutien à la **transformation de la laine** produite dans le pays. Depuis novembre 2012, l'essentiel des aides (84 %) attribuées au titre de la collecte et de la transformation de la laine d'ovins élevés en Islande est versé directement aux éleveurs. Jusqu'à 15 % des subventions sont versées aux acheteurs, qui doivent se déplacer sur chaque exploitation pour ramasser la laine. Enfin, 1 % des aides est versé à l'Association des agriculteurs, en vue de couvrir les frais administratifs.

### Évolution des mesures commerciales, 2013-14

L'Islande est membre de l'**Association européenne de libre-échange** (AELE) et de l'**Espace économique européen** (EEE). Si l'EEE ne s'applique pas à la majorité du commerce de biens agricoles, il libéralise les échanges d'un certain nombre de produits agricoles transformés et encourage les accords bilatéraux sur des produits de base. Un accord bilatéral de ce type, élargissant l'accord de libre-échange **UE**-Islande de 1972, est en vigueur entre l'Islande et l'Union européenne depuis 2007. Il réduit ou supprime des droits sur les produits agricoles et établit des quotas pour les échanges bilatéraux. Par ailleurs, l'AELE a passé un certain nombre d'accords de libre-échange avec des pays d'Europe du Sud-Est, d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et d'Asie, ainsi qu'avec l'**Union douanière d'Afrique australe**. En outre, l'Islande est partie à un accord bilatéral de libre-échange avec les **îles Féroé**.

Suite à la demande d'adhésion de l'Islande à l'Union européenne déposée en 2009, les négociations ont débuté en juillet 2010 et un rapport sur l'agriculture a été publié en juin 2011\*. En mai 2013, le gouvernement islandais a décidé de geler les négociations d'adhésion. À l'époque, les négociations avaient commencé sur 27 chapitres ; 11 chapitres ont été provisoirement clos. D'autres chapitres, notamment celui sur l'agriculture, le développement rural et la pêche, n'avaient pas encore été ouverts.

\* Le chapitre 11 – Agriculture et développement rural – peut être consulté en anglais à l'adresse [http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/iceland/key-documents/screening\\_report\\_11\\_is\\_internet\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/iceland/key-documents/screening_report_11_is_internet_en.pdf).





Extrait de :

## Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2014 OECD Countries

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/agr\\_pol-2014-en](https://doi.org/10.1787/agr_pol-2014-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Islande », dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2014 : OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/agr\\_pol-2014-10-fr](https://doi.org/10.1787/agr_pol-2014-10-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).